

La Lettre du Maire

Juillet 2014 n°3



Chères Allaudiennes,
chers Allaudiens,

L'été est là et nous pouvons profiter pleinement des soirées avec familles et amis. C'est aussi la saison des fêtes et des spectacles : la Saint-Jean vient de se terminer, les Estivales se profilent et la Saint-Laurent va animer notre mois d'août.

Cette période estivale représente aussi un danger pour nos collines, où le risque de feux de forêts est à son maximum.

Comme chaque année, nous avons donc mis en place des mesures de surveillance de nos massifs, afin de réagir rapidement en cas de départ de feu.

Enfin, si vous partez en vacances, je vous invite à être vigilant et à suivre les conseils ci-dessous.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Roland POVINELLI

Maire d'Allauch

Sénateur des Bouches-du-Rhône

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Si Allauch a l'un des taux de délinquance le plus bas de France, grâce à la mise en place de moyens importants, notamment l'augmentation de l'effectif de la police municipale, il convient malgré tout de renforcer votre vigilance durant les vacances d'été. Ainsi :

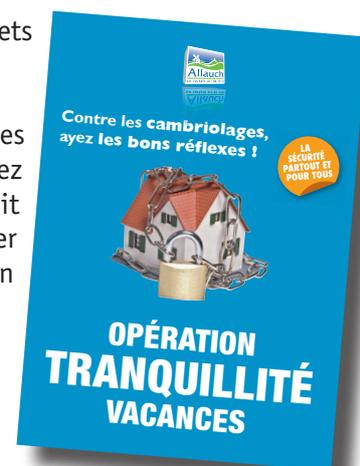
- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever

votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage :

Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la police municipale, Chemin du Garlaban, 04 91 10 49 07.



TRAVAUX D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION : 3^{ÈME} TRANCHE

Pour lutter au quotidien contre chaque acte de délinquance, la Commune est équipée depuis 2008 d'un système de vidéo-protection comprenant 25 caméras qui, outre leur caractère dissuasif, participent à l'interpellation des délinquants ou à la résolution a posteriori des enquêtes.

Le déploiement de ce dispositif, discret et respectueux de la liberté individuelle, a permis depuis 2008 de faire chuter de 84% le nombre de dégradations sur la voie publique passant de 151 à 24 faits par an.

J'ai donc souhaité accentuer la protection de notre territoire et le Conseil Municipal a voté le 20 juin dernier l'extension de ce dispositif.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 85.029,82 € H.T.

Ces travaux pouvant bénéficier d'une subvention de 80 % du montant H.T. du coût de l'opération par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, il a été sollicité cette participation financière.

AGRÉABLE ET EFFICACE

une nouvelle voie intégrée à notre environnement

Dans la précédente « Lettre du Maire », je vous avais présenté cette nouvelle voie de circulation qui fluidifie efficacement le trafic. En outre, j'ai demandé au Département, gestionnaire de cette route, d'apporter un soin particulier à la végétalisation de cet espace, tout en respectant des contraintes environnementales.

Il a donc été planté diverses espèces dont une très grande partie est méditerranéenne et peu consommatrice en eau : arbres et arbustes tige (pins parasol, cèdres, robinias, magnolias, oliviers, lauriers tige, pruniers et poiriers à fleurs, etc...), massifs arbustifs et arbustes hauts (cotoneasters, forsythias, lilas des indes, mahonias, lauriers roses, photinias,...), massifs tapissant, arbustes couvre-sols (ceanotes rampants, cotoneasters rampants, romarins rampants, junipérus, etc...) et haies arbustives (lauriers roses de couleurs variées, photinias, pittosporum, etc..).

Par ailleurs, une toile de jute biodégradable a été installée pour empêcher la pousse de mauvaises herbes et conserver une certaine humidité.

Enfin, il a été créé des réseaux d'arrosage adaptés : arrosage automatique localisé par goutteurs racinaires pour les

arbres et arbustes tige, du goutte à goutte auto-régulé pour les arbustes « touffe » et les vivaces couvre-sol, arrosage par aspersion pour les prairies.

Avec le temps, la nature fera son œuvre pour embellir davantage cette voie de circulation.

Le coût de ces travaux de plantation s'élève à 230.000 € TTC, intégré à l'ensemble de l'opération de 4 500 000 € TTC.



COMPTE ADMINISTRATIF 2013

un excédent, le signe d'une Commune bien gérée

Chaque année, le compte administratif compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectuées. Le résultat (différence entre les recettes et les dépenses) additionné au résultat des années précédentes, est alors affecté au budget en cours.

Pour l'année 2013, la Commune a rajouté 550 000 € à ses réserves qui étaient de 3 100 000 €. Je me réjouis de constater que cette « réserve » totale de 3 650 000 € témoigne de la saine gestion de la Commune.

Cependant, je n'ai jamais eu comme objectif de constituer « un trésor de guerre » mais bien de garder une marge de manœuvre pour pallier les imprévus. Cette réserve sera comme chaque année intégrée au budget et j'ai souhaité qu'elle soit redistribuée en grande partie aux Allaudiens de différentes façons :

- En **diminuant des taux d'imposition communaux** (taxe d'habitation, taxe foncière) ;
- En **finançant de nouveaux équipements sans avoir recours à l'emprunt** ce qui permet donc de diminuer encore

la dette par habitant qui se situe déjà bien en dessous des villes de même taille ;

- En **faisant face aux diminutions de dotations de l'Etat et aux nouvelles charges assumées par la Commune** (hausse de la TVA, réforme des rythmes scolaires...).

Revalorisation des tarifs municipaux pour compenser l'inflation

Le Conseil Municipal a voté une revalorisation des tarifs municipaux. Elle rentrera en vigueur au 1^{er} septembre 2014. La plupart des tarifs n'avaient pas été reconsidérés depuis l'année 2008, alors que l'inflation pour la période s'élève à 10%.

Les recettes supplémentaires qui en découleront seront redistribuées aux Allaudiens au travers de la diminution des taux d'imposition. Il s'agit en quelque sorte d'un léger rééquilibrage entre les utilisateurs des structures municipales, qui paieront un peu plus, et les autres contribuables, qui seront un peu moins sollicités.

DES COLLINES PRESERVEES

grâce à un entretien permanent

Les collines d'Allauch représentent un patrimoine naturel exceptionnel. Avec le Conseil Municipal, nous menons de nombreuses actions pour les préserver et les valoriser. Chaque été, le risque feux de forêt peut faire partir en fumée cette flore et cette faune inestimables. Je vous invite à découvrir le type de travaux que nous réalisons au cours de l'année et les moyens que nous mettons en oeuvre durant cette période.

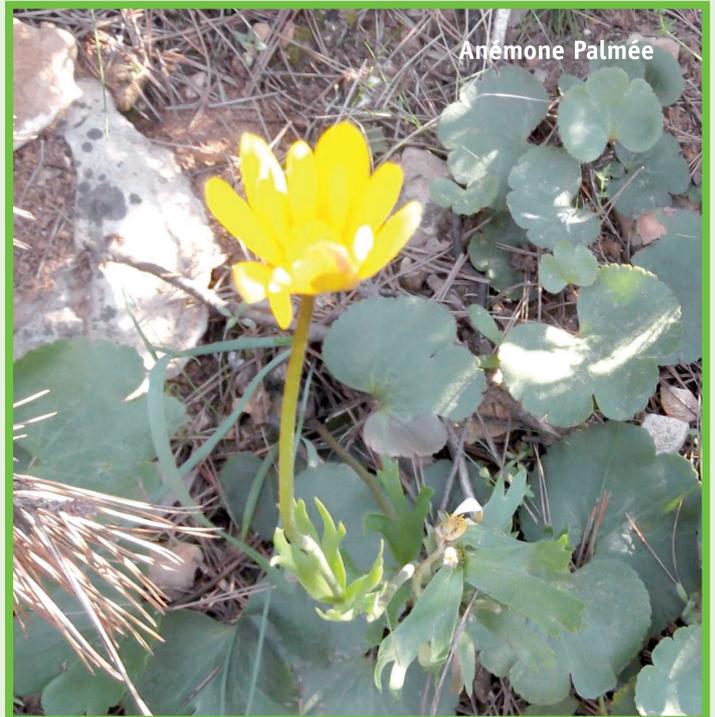
TRAVAUX FORESTIERS

Le Syndicat Mixte du Massif de l'Etoile a réalisé et financé des travaux de dépressage des jeunes pins sur 5 hectares afin de limiter la végétation combustible. Les agents du Service Protection des Collines ont réalisé une opération similaire sur près de 7 hectares.

Les agents de l'Office National des Forêts ont débroussaillé près de 10 hectares aux abords d'une piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) afin de sécuriser les manœuvres de Services de Secours.

Les agents du Service Protection des Collines ont effectué un curage et une remise en état du bassin dit « des Lecques » destiné aux Hélicoptères Bombardiers d'Eau.

Ces mêmes agents ont également réalisé un nouvel abreuvoir pour la faune. Ils ont aussi procédé en urgence au nettoyage d'une station d'anémone palmée où un pin, suite à sa chute, couvrait complètement cette espèce protégée.



Anémone Palmée

DES MOYENS IMPORTANTS POUR LA SURVEILLANCE ESTIVALE

La réalisation de ces travaux de prévention n'empêche pas une surveillance accrue de juin à septembre. Afin de conserver toute l'efficacité de ce dispositif, nous vous en présentons que les grandes lignes :

- les jours de risque les agents du service Protection des Collines renforcent les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts,
- la mairie a recruté des vacataires afin de surveiller les collines toute la journée,
- des surveillances de nuit sont organisées,
- la Commune a passé une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin qu'un véhicule patrouille toute la journée dans les secteurs périurbains difficiles d'accès,
- comme chaque année, on notera la présence de nombreux bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts dans les collines, des patrouilles VTT et équestres.



Abreuvoir

LES LOISIRS D'ÉTÉ DE 3 À 25 ANS

Les vacances estivales à Allauch sont synonymes d'activités sportives, culturelles, artistiques... Ainsi chaque année, bon nombre d'actions sont mises en place par la Commune, en faveur de la jeunesse.

NOCTURNES ET ACTIVITÉS JEUNESSE ÉTÉ 2014

Les Nocturnes : ce dispositif entièrement gratuit permet aux 14/25 ans de se retrouver 3 fois par semaine de 20h à 1h du matin, du 7 juillet au 6 août 2014. Très encadrées, ces rencontres offrent un large éventail d'activités sportives, ludiques mais aussi pédagogiques.

Les activités nautiques, basées à la plage des Prophètes, pour les 11/16 ans auront lieu le 21 juillet, le 5 août, le 12 août et le 19 août 2014. Activités proposées : découverte du littoral, kayak, activités terrestres...

Les activités plage sur la plage du Prado, pour les 11/16 ans proposent des parcours éducatifs, kayak, voile, mini-golf, waterpolo, kangoo jump... pour les périodes du 9, 17, 22, 28 juillet et 7, 11 et 18 août 2014.

SERVICE JEUNESSE

Complexe Sportif Jacques Gaillard - Club House
Chemin des Cigales - 13190 Allauch
Tél. : 04.86.67.46.20

ÉTÉ CULTURE ET LOISIRS (SPORT ÉTÉ) POUR LES 11/17 ANS

De Rio à Allauch, le thème cette année est évidemment le retour du Mondial de foot. L'activité « Été Culture et Loisirs » permet à la fois de se perfectionner dans un sport mais aussi de découvrir de nouvelles disciplines individuelles et/ou collectives. Du 7 juillet au 22 août, les activités seront nombreuses et variées : kinball, théâtre, parkour, tchoukball, accrobranche photo/video...

SERVICE DES SPORTS

Complexe Sportif J. Gaillard
Chemin des Cigales - 13190 Allauch
Tél. : 04.86.67.46.00 / 04.86.67.46.02

A.L.S.H. (CENTRES AÉRÉS)

Durant les deux mois d'été les A.L.S.H. accueillent les enfants âgés de 3 à 5 ans et demi au centre des Petits Princes et ceux de 5 ans et demi à 11 ans au centre Saint-Exupéry.

Dans tous les centres, les animateurs BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) s'occupent des enfants, répartis par tranche d'âge.

Une palette d'activités adaptées à un thème prédéfini leur est proposée. Le programme hebdomadaire est agrémenté d'activités ludiques, de baignades en piscine et de « grandes » sorties.

CENTRE LES PETITS PRINCES

Avenue Marcel Pagnol - Tél. : 04.91.68.77.38

CENTRE SAINT-EXUPÉRY

Avenue Marcel Pagnol - Tél. : 04.91.07.18.77

Carnaval des écoles du Logis-Neuf



Carnaval des écoles Allauch-Centre

